

Infos pratiques



A quoi ça sert ?

Utile pour vous

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune.

Écoles, hôpitaux, maisons de retraite, transport etc. En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics prennent des décisions adaptées pour la collectivité. Ainsi, les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être réalisés.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population etc.

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Toutes les infos sur le-recensement-et-moi.fr et auprès de votre mairie

L'importance de participer au recensement

Le recensement permet de recueillir de nombreuses informations sur la population française qui sont utiles aux acteurs publics et privés pour mettre en œuvre les équipements et les infrastructures nécessaires à cette population.

Par exemple, à partir du nombre de personnes âgées, on peut identifier les besoins en maisons de retraite. À partir des déplacements entre le domicile et le travail, on va identifier les besoins en transports en commun.

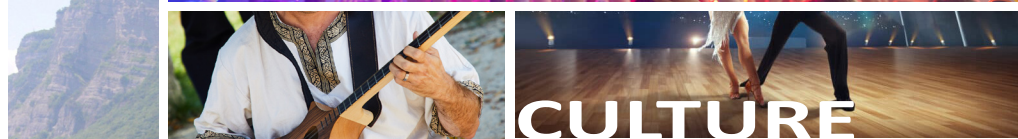
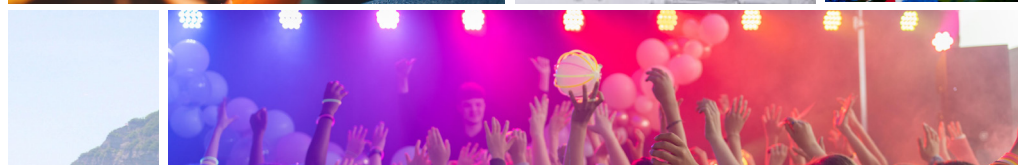
À partir de la taille des familles, on va connaître le type de logements à construire.

Le recensement permet aussi de connaître le nombre d'habitants des communes et ainsi de définir les budgets des communes en fonction de ses habitants.

En janvier,

La Terrasse vous propose...

DIVERTISSEMENTS



EXPOSITIONS



INFOS PRATIQUES



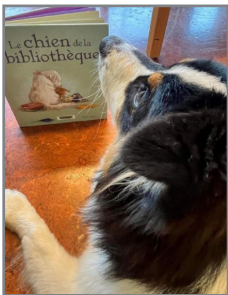
à partir du **5** janvier

Exposition «Un regard sur les animaux sauvages» de Katy Frugier, artiste peintre, en mairie et à la bibliothèque. Gratuit et ouvert à tous.



à partir du **15** janvier

Recensement de la population de La Terrasse. Réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs. Plus d'infos en p4 de l'agenda.



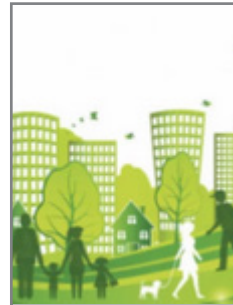
samedi **17** janvier

Les enfants peuvent venir faire la lecture à **Hope, un ami à 4 pattes**. De 10h à 11h à la bibliothèque. Gratuit sur réservation, à partir de 6 ans.



jusqu'au **9** janvier

Commande de fruits de Sicile issus de l'agriculture biologique au profit du Sou des écoles.



vendredi **16** janvier

Conférence sur la résilience de notre territoire, animée par Daniel Calvignac de l'association *Shift Project*. A 19h, en mairie (salle du 1^{er} étage), gratuit et ouvert à tous.



dimanche **18** janvier

Spectacle de cabaret et galette des rois à 14h offert par le CCAS de La Terrasse. Gratuit et ouvert à tous !



jeudi **22** janvier

Cérémonie des vœux de Mme le Maire aux Terrassons. A 19h en salle polyvalente. La cérémonie se clôturera par un apéritif.



dimanche **25** janvier

Matinée boudin et cochonilles de 8h à 12h sous la halle organisée par l'ACCA La Terrasse. Buvette sur place.



vendredi **30** janvier

Soirée jeux du Sou des écoles à partir de 19h en salle du Glézy. Entrée 1.50€, petite restauration et buvette sur place. Venez nombreux !



samedi **24** janvier

Audition annuelle de musiciens de l'École de Musique des Deux Rives de 13h30 à 19h puis spectacle avec apéritif offert aux participants et spectateurs. En salle du Glézy, ouvert à tous.



vendredi **30** janvier

Permanence de l'architecte conseiller de 9h à 11h45 sur rdv en mairie.



jusqu'au **6** février

Date limite des inscriptions sur les listes électorales :
- 4 février à minuit sur Internet
- 6 février en version papier